

Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 18 – Conditions de logement des ménages monoparentaux

INTRODUCTION

Le présent Point en recherche traite des conditions de logement des ménages monoparentaux en se fondant sur les données du Recensement de 2006. Selon la définition de Statistique Canada, un ménage est monoparental lorsqu'une personne célibataire, séparée, divorcée ou veuve habite un logement avec un ou plusieurs enfants jamais mariés¹. Depuis 2006, les grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants jamais mariés en l'absence des parents sont aussi considérés comme des parents seuls.

Le bien-être économique et social des parents seuls a longtemps été un centre d'intérêt de la politique sociale puisque les parents seuls sont souvent jugés plus vulnérables à la pauvreté que d'autres segments de la population². Comme la pauvreté est souvent synonyme de logement inadéquat, les caractéristiques et les conditions de vie des ménages monoparentaux sont aussi un sujet d'intérêt. L'information présentée ici permettra de mieux comprendre les caractéristiques démographiques et socio-économiques ainsi que les conditions de logement de ce genre de famille de recensement³.

¹ <http://publications.gc.ca/Collection-R/Statcan/91-528-XIF/0010391-528-XIF.pdf>.

² *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : Travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*, novembre 2010, <http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/403/HUMA/Reports/RP4770921/humarp07/humarp07-f.pdf>.

³ Une famille est un groupe de personnes dans un ménage. On distingue deux genres de famille : la famille de recensement et la famille économique. La famille de recensement est formée d'un couple marié ou en union libre et de leurs enfants, ou d'un parent seul avec au moins un enfant demeurant dans le même logement. La famille économique est un groupe de personnes qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption (<http://www12.statcan.gc.ca>).

Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement

On considère qu'un **logement** est **acceptable** s'il est de qualité convenable, de taille convenable et de prix abordable.

- Un logement est de **qualité convenable** si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est de **taille convenable** si le nombre de chambres est suffisant compte tenu de la taille et de la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO). Selon cette norme, « suffisamment de chambres » signifie une chambre pour chaque couple d'adultes, chaque personne seule de 18 ans ou plus faisant partie du ménage, chaque couple d'enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans et chaque fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent alors partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).
- Un logement est **abordable** si le ménage qui l'occupe y consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt. Pour les locataires, les frais de logement englobent le loyer et les paiements effectués pour l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux. Pour les propriétaires, les frais de logement englobent les versements hypothécaires (capital et intérêt), l'impôt foncier et, s'il y a lieu, les charges de copropriété, ainsi que les paiements effectués pour l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux.

On dit d'un ménage qu'il éprouve des **besoins impérieux en matière de logement** si son habitation est non conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) **et** si le loyer médian des logements acceptables sur le marché local (y compris les coûts des services publics) correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt.

RÉSULTATS

Profils démographiques et socio-économiques des ménages monoparentaux⁴

En 2006, environ 10 % des 11,7 millions de ménages au Canada étaient des ménages monoparentaux. Le nombre de ménages monoparentaux est passé de 1,01 million en 2001 à 1,11 million en 2006, ce qui représente une augmentation de 10 % ou de quelque 101 730 ménages (voir le tableau 1). Environ 14 % de tous les ménages monoparentaux, soit 158 935 ménages, avaient comme chef une personne âgée en 2006 (voir le tableau 1).

Deux facteurs ont contribué à l'accroissement de la monoparentalité. Le premier est que le nombre de ménages monoparentaux dont le chef est un homme est en hausse de 16 %, alors que le nombre de ménages monoparentaux dirigés par une femme n'a progressé que de 9 %. Ces chiffres vont dans le même sens que la tendance à long terme selon laquelle de moins en moins de femmes

obtiennent la garde exclusive de leurs enfants. Ainsi, en 2003, seulement 48 % des femmes avaient la garde exclusive, comparativement à 78 % en 1980⁵. Malgré cela, 80,5 % des ménages monoparentaux avaient une femme à leur tête en 2006.

Le second facteur est l'élargissement par Statistique Canada de la définition d'un parent seul qui, depuis 2006, englobe les grands-parents (voir plus haut). Les parents seuls ayant entre 45 et 64 ans et ceux de 65 ans ou plus ont fait augmenter le nombre de ménages monoparentaux en 2006, alors que diminuait le nombre de ménages dirigés par un parent seul de moins de 45 ans (voir le tableau 1).

Différents événements perturbateurs au sein de la famille, notamment les ruptures, les décès et les abandons, peuvent entraîner la monoparentalité. Ces événements peuvent subvenir tout au long de la vie, où lorsque les parents biologiques n'ont jamais été mariés ni en union libre. En 2006, les parents célibataires (jamais mariés) élevant seuls leurs enfants représentaient environ 27 % de l'ensemble

Tableau 1 Profil démographique des ménages monoparentaux, Canada, 2001 et 2006

	2001		2006		(2001-2006)
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	Variation en %
Total	1 011 670	100,0	1 113 400	100,0	10,1
hommes	187 325	18,5	217 595	19,5	16,2
femmes	824 345	81,5	895 805	80,5	8,7
Les deux sexes	1 011 670	100,0	1 113 400	100,0	10,1
15 à 29 ans	93 555	9,2	87 555	7,9	-6,4
15 à 19 ans	2 845	0,3	2 260	0,2	-20,6
20 à 24 ans	30 565	3,0	27 100	2,4	-11,3
25 à 29 ans	60 145	5,9	58 195	5,2	-3,2
30 à 44 ans	417 110	41,2	415 475	37,3	-0,4
45 à 64 ans	353 835	35,0	451 440	40,5	27,6
65 ans et plus	147 160	14,5	158 935	14,3	8,0

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).
Tous les chiffres ont été arrondis.

⁴ Un ménage monoparental est un ménage dont le principal soutien est un parent seul. Le principal soutien du ménage est la première personne indiquée sur le questionnaire du recensement comme étant responsable du paiement du loyer ou des versements hypothécaires et des impôts fonciers, de même que du règlement des coûts de l'électricité, du chauffage, de l'eau et des autres services municipaux associés au logement.

⁵ <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-553/p7-fra.cfm>.

des chefs de ménage monoparental, comparativement à 24 % en 2001. La proportion de veufs et de veuves a baissé entre les deux recensements et était de l'ordre de 19 %, alors que celle des personnes divorcées à la tête de ménages monoparentaux est restée stable (environ 33 %) (voir l'annexe 1).

Les parents seuls avaient un taux de chômage de 7,1 % en 2006, alors que la moyenne nationale se situait à 6,3 %⁶, et la majorité d'entre eux (environ 61 %) gagnaient moins de 50 000 \$ en 2005⁷. En moyenne, les chefs de ménage monoparental étaient moins scolarisés que les chefs de ménage familial comptant un couple puisque 23 % environ des premiers ne détenaient aucun certificat, grade ou diplôme, alors que c'était le cas de 17 % des seconds. Environ 14 % des personnes élevant seules leurs enfants possédaient un certificat ou un grade universitaire, comparativement à 24 % des chefs de ménage familial comptant un couple.

Choix de logement

La très grande majorité des ménages monoparentaux (environ 71 %) vivaient dans une région métropolitaine de recensement (RMR), 14 % habitaient une agglomération de recensement (AR) et 15 % demeuraient à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR (voir la figure 1)⁸. Environ

44 % des ménages monoparentaux occupaient une maison individuelle, 8 %, un appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus, et 47 %, un autre type de logement comme un jumelé, une maison en rangée, un duplex ou un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages (voir le tableau 2).

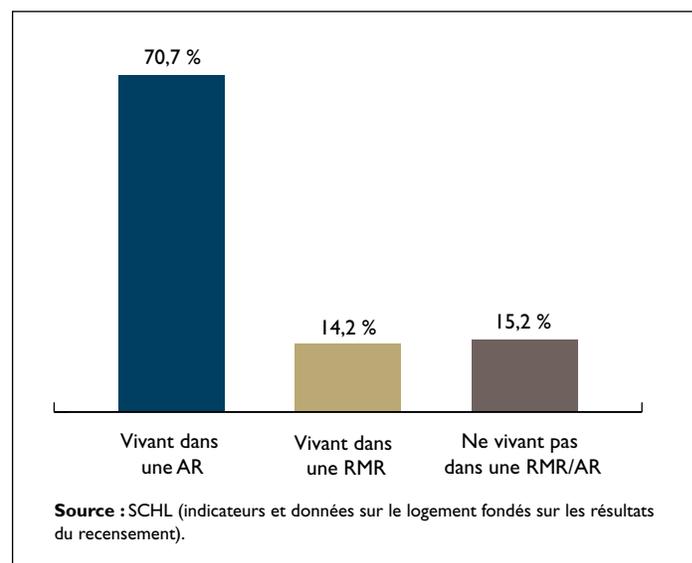


Figure 1 Ménages monoparentaux, selon la taille de la communauté, 2006

Tableau 2 Ménages monoparentaux, selon le mode d'occupation et le type de construction résidentielle, 2006

	Répartition en pourcentage selon le mode d'occupation (2006)				
	Tous les types de logement	Maison individuelle	Immeuble d'appartements de cinq étages ou plus	Habitation mobile	Autre type de logement
Locataires	45	14	15	1	70
Propriétaires	54	68	3	2	27
Logement de bande	1	87	0	4	8
Total	100	44	8	1	47

Source : Recensement de 2006
Tous les chiffres ont été arrondis.
Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

⁶ <http://www4.rhdcc.gc.ca/.3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?iid=16>.

⁷ Le revenu déclaré au Recensement de 2006 est celui de l'année civile précédente, soit 2005.

⁸ Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes comptant au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 dans le noyau urbain. Une agglomération de recensement (AR) est aussi constituée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes et son noyau urbain doit avoir au moins 10 000 habitants.

Plus de la moitié des ménages monoparentaux (environ 54 %) étaient propriétaires de leur logement en 2006 et il s'agissait le plus souvent (dans 68 % des cas) d'une maison individuelle.

Environ 3 % des ménages dirigés par un parent seul possédaient un appartement en copropriété dans un immeuble de cinq étages ou plus. La majorité des ménages monoparentaux locataires (70 %) habitaient un autre type de logement⁹.

CONDITIONS DE LOGEMENT

Environ 27,2 % des ménages monoparentaux ont des besoins impérieux en matière de logement en 2006

Alors que 12,7 % de l'ensemble des ménages (ou 1,5 million de ménages) éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement au Canada en 2006, 27,2 % des ménages monoparentaux (ou 303 330 ménages) étaient dans cette situation, soit la plus forte proportion de tous les genres de ménages (voir l'encadré *Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement*). La plus forte proportion de ménages monoparentaux aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement (environ 51,7 %) se retrouvait au Nunavut et la plus faible (environ 19,1 %), au Québec (voir la figure 2 et l'annexe 2).

Les besoins impérieux en matière de logement chez les ménages monoparentaux sont en baisse, la proportion de ces ménages éprouvant de tels besoins étant passée de 30 % en 2001 à 27,2 % en 2006. Tous les groupes d'âge ont affiché une diminution (voir la figure 3).

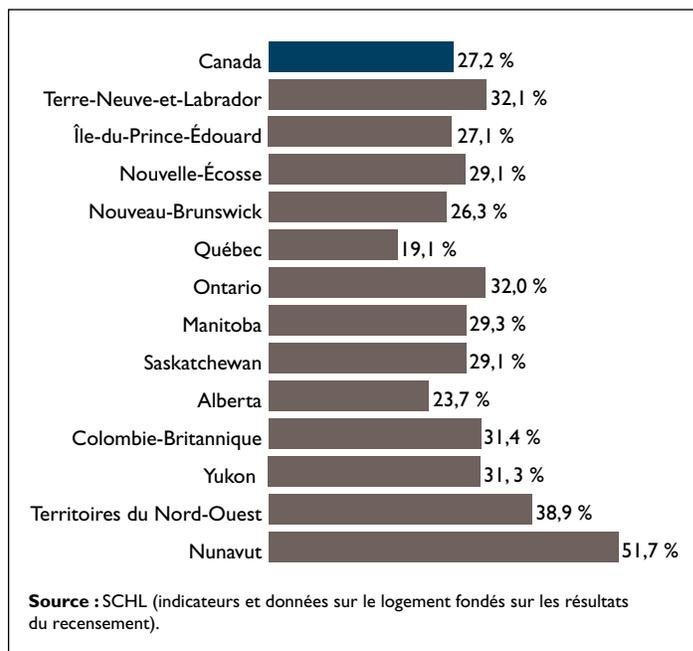


Figure 2 Proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement, Canada, provinces et territoires, 2006

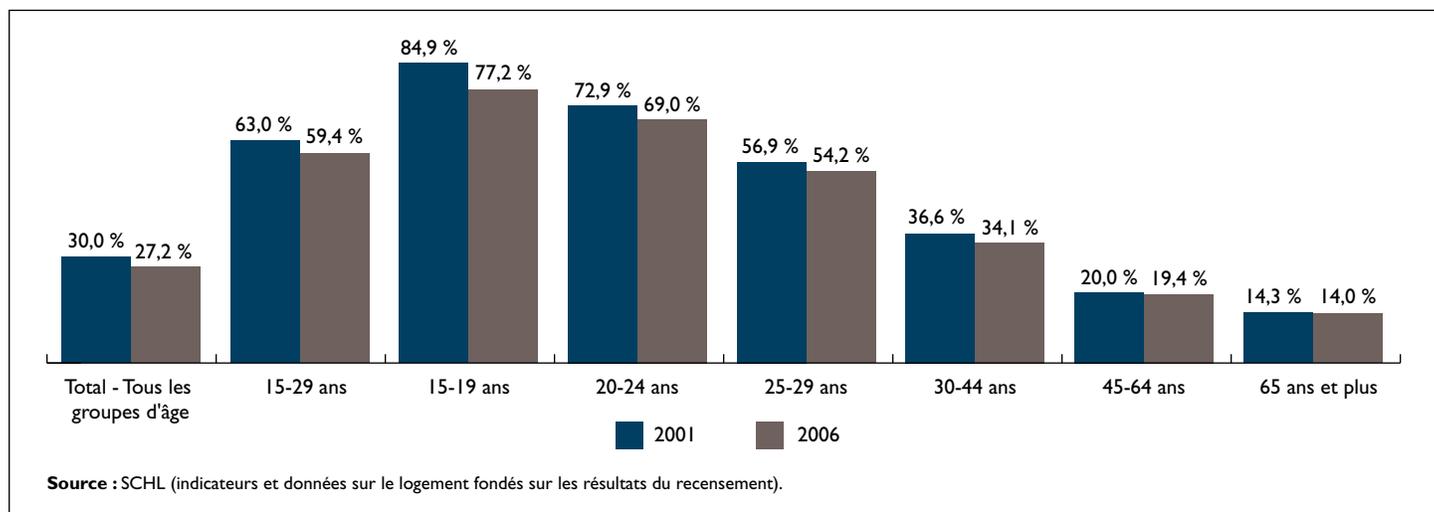


Figure 3 Proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement, selon le groupe d'âge, Canada, 2001 et 2006

⁹ Comprend les jumelés, les maisons en rangée, les duplex et les appartements dans un immeuble de moins de cinq étages.

Les ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement consacrent en moyenne 46 % de leur revenu au logement

Le revenu moyen des ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement s'établissait à 22 856 \$ en 2005¹⁰ et était plus bas que celui des ménages monoparentaux n'éprouvant pas de tels besoins (62 388 \$)

(voir le tableau 3). Les ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement devaient dépenser en moyenne 1 010 \$ pour se loger si elles étaient propriétaires, et 732 \$ si elles étaient locataires. Les frais de logement de ces ménages équivalaient à 46 % de leurs revenus, soit plus du double de ce qu'ils représentaient chez les ménages monoparentaux n'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement (19 %).

Tableau 3 Revenu moyen du ménage*, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR), selon le genre de ménage, Canada, 2006

		Revenu moyen du ménage			Frais de logement moyens			RFLR moyen		
		Total (\$)	Propriétaires (\$)	Locataires (\$)	Total (\$)	Propriétaires (\$)	Locataires (\$)	Total (%)	Propriétaires (%)	Locataires (%)
Total	sans besoins impérieux	80 018	90 086	50 708	926	988	744	18	17	22
	avec besoins impérieux	19 968	22 789	18 496	756	909	675	49	50	48
Ménages familiaux	sans besoins impérieux	91 928	98 678	60 558	1 002	1 044	805	16	16	19
	avec besoins impérieux	24 791	27 262	23 100	907	1 095	777	47	50	45
Couples	sans besoins impérieux	95 196	100 975	63 662	1 013	1 046	828	16	16	18
	avec besoins impérieux	25 702	27 349	24 135	967	1 120	820	48	51	45
Familles monoparentales	sans besoins impérieux	62 388	70 143	47 880	857	930	717	19	19	20
	avec besoins impérieux	22 856	25 882	21 629	813	1 010	732	46	49	45
Ménages multifamiliaux	sans besoins impérieux	116 958	121 299	89 653	1 302	1 351	994	16	16	15
	avec besoins impérieux	37 338	37 714	36 838	1 162	1 346	909	40	45	34
Ménages non familiaux	sans besoins impérieux	47 397	53 479	40 567	718	749	681	22	20	25
	avec besoins impérieux	14 967	15 991	14 575	600	627	589	51	49	51

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).

* Revenu en 2005

Tous les chiffres ont été arrondis.

¹⁰ Le revenu déclaré au Recensement de 2006 est celui de l'année civile précédente, soit 2005.

Les parents seuls très scolarisés risquent moins d'avoir des besoins impérieux en matière de logement

Le niveau de scolarité a une incidence sur l'employabilité et le revenu potentiel, et par conséquent sur l'abordabilité du logement et sur les besoins impérieux en matière de logement. En 2006, la proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement était de 16,6 % si le principal soutien détenait un grade universitaire, et de 34 % s'il était moins scolarisé (c.-à-d. sans certificat, diplôme ou grade) (voir la figure 4 et l'annexe 3).

Parmi les chefs de ménage monoparental, davantage de femmes que d'hommes détenaient au moins un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, mais les femmes, peu importe leur niveau de scolarité, étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir des besoins impérieux en matière de logement. Celles qui possédaient un certificat ou un diplôme d'une école de métiers présentaient l'écart le plus grand par rapport aux hommes, alors que l'écart le moins grand s'observait chez celles détenant un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

Les besoins impérieux en matière de logement diminuent avec l'âge du soutien du ménage monoparental, et sont moins courants chez les hommes chefs de ménage monoparental

La proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement diminue avec l'âge du soutien du ménage, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme (voir le tableau 4). À n'importe quel âge, les hommes à la tête d'un ménage monoparental sont proportionnellement moins nombreux que les femmes dans la même situation à avoir des besoins impérieux en matière de logement, l'écart le plus grand s'observant chez les 20 à 24 ans puisque 31,9 % des hommes de ce groupe d'âge chefs de famille monoparentale ont des besoins impérieux en matière de logement, alors que c'est le cas de 70,5 % des femmes.

Les ménages monoparentaux dont le chef est une personne âgée sont ceux qui présentent la plus faible différence à cet égard, la proportion étant de 10,8 % lorsque le chef est un homme, et de 14,7 % lorsqu'il est une femme.

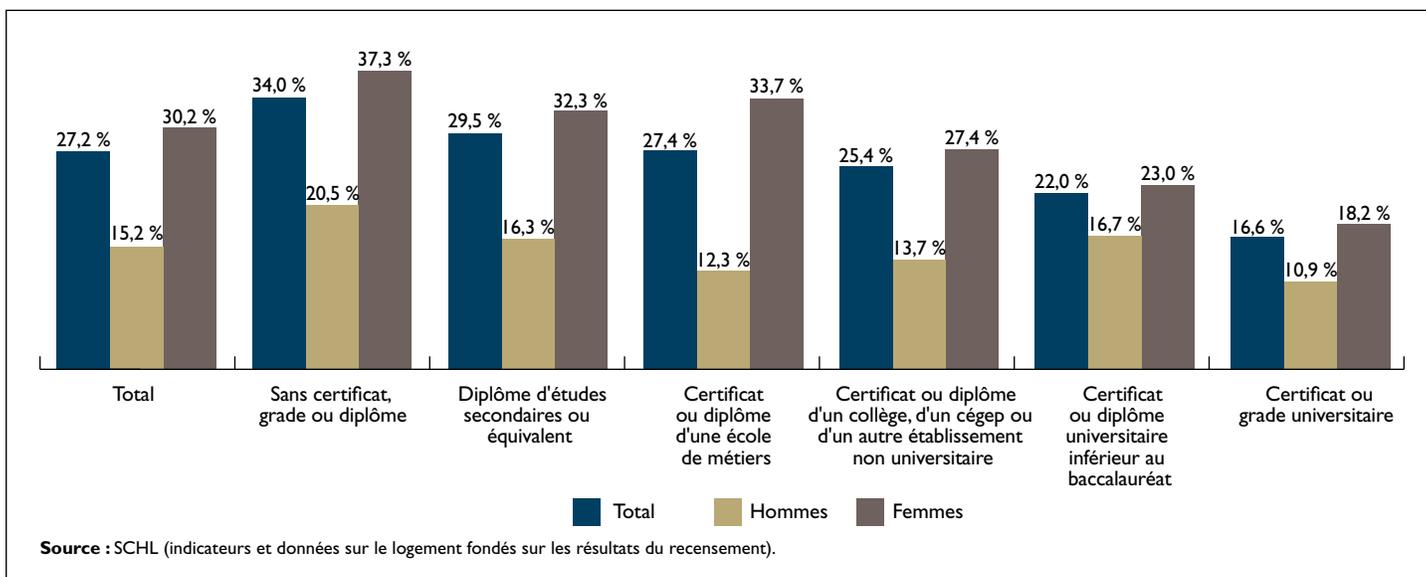


Figure 4 Proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement, selon le sexe et le niveau de scolarité du soutien du ménage, Canada, 2006

Tableau 4 Proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2006

	Tous les ménages monoparentaux		Ménages monoparentaux dont le chef est un homme		Ménages monoparentaux dont le chef est une femme	
	Nombre	% ayant des besoins impérieux	Nombre	% ayant des besoins impérieux	Nombre	% ayant des besoins impérieux
Total	1 113 400	27,2	217 595	15,2	895 805	30,2
15 à 29 ans	87 555	59,4	5 045	31,0	82 505	61,1
15 à 19 ans	2 260	77,2	65	53,8	2 195	77,9
20 à 24 ans	27 100	69,0	1 035	31,9	26 060	70,5
25 à 29 ans	58 195	54,2	3 950	30,4	54 245	55,9
30 à 44 ans	415 475	34,1	67 600	18,7	347 875	37,1
45 à 64 ans	451 440	19,4	115 125	13,7	336 310	21,4
65 ans et plus	158 935	14,0	29 820	10,8	129 110	14,7

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).
Tous les chiffres ont été arrondis.

La proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement est plus élevée chez les locataires en 2006

Environ 14,1 % des ménages monoparentaux propriétaires de leur logement avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2006, alors que 43 % de ceux qui louaient leur logement étaient dans la même situation. Chez les propriétaires, 15,8 % des femmes et 8,7 % des hommes éprouvaient de tels besoins. Chez les locataires, 27,6 % des hommes avaient des besoins impérieux en matière de logement, alors que c'était le cas de 45,7 % des femmes. Lorsque le chef était une personne âgée, la proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement s'établissait à 9 % chez les propriétaires et à 30 % chez les locataires.

En 2006, 51 % des parents seuls en chômage ont des besoins impérieux en matière de logement

En 2006, environ 39 % des 303 330 ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement étaient dirigés par des personnes qui ne faisaient pas partie de la population active. Chez les parents seuls actifs éprouvant de tels besoins, 15,4 % étaient en chômage.

Les besoins impérieux en matière de logement étaient plus courants chez les parents seuls inactifs (36 %) que chez les actifs (23,6 %). La proportion la plus élevée a été observée chez les chefs de ménage monoparental en chômage (51,3 %) et la plus faible (16,8 %), chez ceux qui travaillaient à temps plein (voir la figure 5 et l'annexe 3).

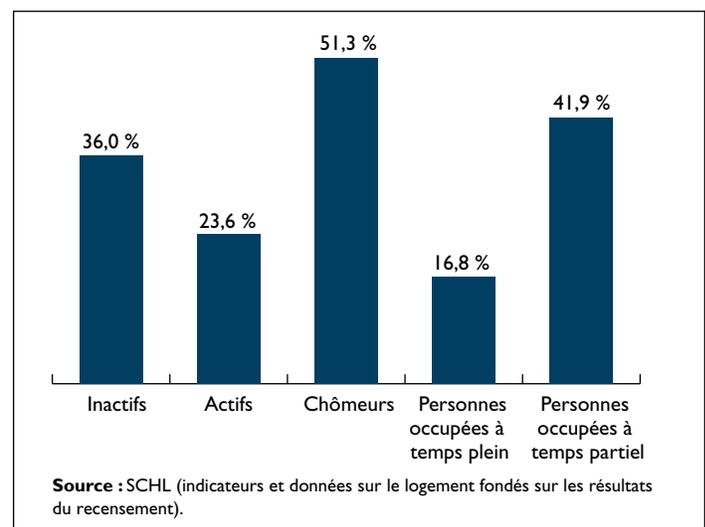


Figure 5 Proportion de ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'activité et le statut professionnel, Canada, 2006

RÉSUMÉ

En 2006, environ 1,1 million de ménages étaient dirigés par des parents seuls, et 81 % de ces derniers étaient des femmes.

Les parents seuls avaient un taux de chômage de 7,1 % en 2006, alors que la moyenne nationale se situait à 6,3 %.

Environ 71 % des ménages monoparentaux vivaient dans une région métropolitaine de recensement en 2006. Plus de la moitié des ménages monoparentaux (environ 54 %) étaient propriétaires de leur logement.

Alors que 12,7 % de l'ensemble des ménages éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement au Canada en 2006, 27,2 % des ménages monoparentaux (ou 303 330 ménages) étaient dans cette situation. Les besoins impérieux en matière de logement étaient plus courants chez les ménages monoparentaux dirigés par une femme (30,2 %) que chez ceux dont le chef est un homme (15,2 %). Environ 43 % des ménages monoparentaux qui louaient leur logement avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2006, alors que 14,1 % de ceux propriétaires de leur logement étaient dans la même situation.

Les ménages monoparentaux éprouvant des besoins impérieux en matière de logement avaient un revenu relativement bas (environ 23 000 \$) et un rapport frais de logement-revenu relativement élevé (environ 46 %) comparativement à ceux n'ayant pas de tels besoins (revenu moyen de 62 000 \$ et RFLR de 19 %). Les parents seuls très scolarisés risquaient moins d'avoir des besoins impérieux en matière de logement, tout comme ceux qui travaillaient à temps plein.

Annexe I Nombre de ménages selon le niveau de scolarité, la situation d'emploi et le revenu, par type de ménage, Canada, 2006

	Tous ménages confondus		Ménages familiaux		Ménages comptant un couple	
	Nombre de ménages	Répartition (%)	Nombre de ménages	Répartition (%)	Nombre de ménages	Répartition (%)
Scolarité du soutien du ménage	11 766 145	100,0	8 285 195	100,0	6 870 130	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	2 377 870	20,2	1 515 380	18,3	1 181 885	17,2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	2 607 510	22,2	1 793 580	21,6	1 447 275	21,1
Diplôme ou certificat d'une école de métiers	1 607 225	13,7	1 213 265	14,6	1 037 615	15,1
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	2 143 930	18,2	1 551 090	18,7	1 266 890	18,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	544 730	4,6	386 185	4,7	318 855	4,6
Certificat ou diplôme universitaire	2 484 885	21,1	1 825 700	22,0	1 617 605	23,5
Situation d'emploi du principal soutien du ménage	11 766 145	100,0	8 285 195	100,0	6 870 130	100,0
Inactif	3 624 780	30,8	2 110 920	25,5	1 700 225	24,7
Dans la population active	8 141 360	69,2	6 174 270	74,5	5 169 900	75,3
Sans emploi	367 060	4,5	253 645	4,1	187 950	3,6
Avec un emploi	7 774 305	95,5	5 920 625	95,9	4 981 955	96,4
Temps plein	6 857 905	88,2	5 269 975	89,0	4 478 980	89,9
Temps partiel	806 710	10,4	568 030	9,6	441 800	8,9
État matrimonial du soutien du ménage	11 766 145	100,0	8 285 195	100,0	6 870 130	100,0
Marié	5 790 575	49,2	5 742 495	69,3	5 550 070	80,8
Séparé	540 510	4,6	299 045	3,6	62 050	0,9
Divorcé	1 439 045	12,2	704 950	8,5	310 240	4,5
Veuf	1 150 355	9,8	284 115	3,4	51 025	0,7
Célibataire	2 845 660	24,2	1 254 585	15,1	896 740	13,1
Revenu du ménage avant impôt	11 766 145	100,0	8 285 195	100,0	6 870 130	100,0
Moins de 10 000 \$	249 000	2,1	44 190	0,5	25 080	0,4
de 10 000 \$ à 19 999 \$	1 164 905	9,9	309 740	3,7	150 720	2,2
de 20 000 \$ à 29 999 \$	1 253 810	10,7	652 645	7,9	457 090	6,7
de 30 000 \$ à 39 999 \$	1 332 070	11,3	803 555	9,7	607 355	8,8
de 40 000 \$ à 49 999 \$	1 209 665	10,3	823 850	9,9	653 880	9,5
50 000 \$ et plus	6 556 685	55,7	5 651 215	68,2	4 976 005	72,4

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas égaler 100 %.

Annexe I Nombre de ménages selon le niveau de scolarité, la situation d'emploi et le revenu, par type de ménage, Canada, 2006 (suite)

	Ménages monoparentaux		Ménages multifamiliaux		Ménages non familiaux	
	Nombre de ménages	Répartition (%)	Nombre de ménages	Répartition (%)	Nombre de ménages	Répartition (%)
Scolarité du soutien du ménage	1 113 400	100,0	216 415	100,0	3 480 950	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	256 055	23,0	54 395	25,1	862 485	24,8
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	275 150	24,7	50 115	23,2	813 930	23,4
Diplôme ou certificat d'une école de métiers	139 100	12,5	26 500	12,2	393 960	11,3
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	236 800	21,3	32 470	15,0	592 840	17,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	51 700	4,6	11 740	5,4	158 545	4,6
Certificat ou diplôme universitaire	154 595	13,9	41 205	19,0	659 190	18,9
Situation d'emploi du principal soutien du ménage	1 113 400	100,0	216 420	100,0	3 480 945	100,0
Inactif	327 810	29,4	54 630	25,2	1 513 860	43,5
Dans la population active	785 585	70,6	161 785	74,8	1 967 090	56,5
Sans emploi	55 585	7,1	6 610	4,1	113 410	5,8
Avec un emploi	730 005	92,9	155 175	95,9	1 853 675	94,2
Temps plein	603 935	82,7	140 800	90,7	1 587 930	85,7
Temps partiel	108 255	14,8	11 885	7,7	238 685	12,9
État matrimonial du soutien du ménage	1 113 400	100,0	216 420	100,0	3 480 945	100,0
Marié	21 170	1,9	169 630	78,4	48 080	1,4
Séparé	224 085	20,1	6 665	3,1	241 460	6,9
Divorcé	362 985	32,6	14 030	6,5	734 090	21,1
Veuf	209 485	18,8	8 940	4,1	866 245	24,9
Célibataire	295 670	26,6	17 155	7,9	1 591 075	45,7
Revenu du ménage avant impôt	1 113 400	100,0	216 420	100,0	3 480 945	100,0
Moins de 10 000 \$	18 275	1,6	430	0,2	204 810	5,9
de 10 000 \$ à 19 999 \$	152 925	13,7	1 865	0,9	855 170	24,6
de 20 000 \$ à 29 999 \$	182 565	16,4	4 415	2,0	601 165	17,3
de 30 000 \$ à 39 999 \$	177 930	16,0	7 980	3,7	528 515	15,2
de 40 000 \$ à 49 999 \$	146 555	13,2	11 480	5,3	385 815	11,1
50 000 \$ et plus	435 150	39,1	190 250	87,9	905 470	26,0

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas égaler 100 %.

Annexe 2 Fréquence des besoins impérieux en matière de logement chez les ménages monoparentaux, par genre, Canada, provinces, RMR, RA, hors des RMR/AR, 2006

	Toutes les familles monoparentales		Ménages monoparentaux dont le chef est un homme		Ménages monoparentaux dont le chef est une femme	
	Nombre de ménages	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)	Nombre de ménages	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)	Nombre de ménages	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)
Canada	1 113 400	27,2	217 595	15,2	895 805	30,2
Terre-Neuve-et-Labrador	19 435	32,1	3 395	21,6	16 040	34,3
Île-du-Prince-Édouard	5 265	27,1	895	16,2	4 375	29,3
Nouvelle-Écosse	36 535	29,1	6 180	14,5	30 360	32,0
Nouveau-Brunswick	28 220	26,3	4 910	12,4	23 310	29,3
Québec	303 355	19,1	67 240	10,1	236 115	21,6
Ontario	414 715	32,0	74 220	18,5	340 500	34,9
Manitoba	39 340	29,3	6 980	19,3	32 370	31,4
Saskatchewan	32 140	29,1	6 090	17,1	26 050	31,9
Alberta	100 035	23,7	20 915	11,0	79 115	27,0
Colombie-Britannique	130 310	31,4	25 770	20,1	104 540	34,2
Yukon	1 340	31,3	355	29,6	980	32,1
Territoires du Nord-Ouest	1 660	38,9	425	34,1	1 235	40,5
Nunavut	1 045	51,7	225	42,2	825	53,9
Total - Toutes les RMR du Canada	786 950	28,6	146 895	16,5	640 055	31,4
RMR de Toronto	169 335	37,5	27 270	24,2	142 070	40,1
RMR de Vancouver	63 760	33,3	12 190	23,1	51 575	35,8
RMR de Montréal	154 130	23,0	30 545	13,4	123 585	25,3
RMR de Calgary	33 425	21,9	6 915	10,8	26 510	24,8
RMR d'Edmonton	36 490	24,8	7 175	10,4	29 315	28,3
RMR de St. John's	8 280	30,7	1 370	19,3	6 915	33,0
RMR de Halifax	14 340	31,3	2 290	17,5	12 050	33,9
RMR de Moncton	4 865	28,7	835	20,4	4 035	30,5
RMR de Saint John	5 490	24,3	845	7,7	4 650	27,3
RMR de Saguenay	5 870	15,2	1 325	6,4	4 545	17,7
RMR de Québec	28 375	15,2	7 010	7,2	21 365	17,8
RMR de Sherbrooke	7 895	17,3	2 110	6,6	5 785	21,2
RMR de Trois-Rivières	6 185	18,6	1 255	14,7	4 935	19,6

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement)
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas évaluer 100 %.

Annexe 2 Fréquence des besoins impérieux en matière de logement chez les ménages monoparentaux , par genre, Canada, provinces, RMR, RA, hors des RMR/AR, 2006 (suite)

	Toutes les ménages monoparentaux		Ménages monoparentaux dont le chef est un homme		Ménages monoparentaux dont le chef est une femme	
	Nombre de ménages	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)	Nombre de ménages	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)	Nombre de ménages	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)
RMR d'Ottawa - Gatineau	43 525	27,2	8 495	16,4	35 030	29,8
Secteur d'Ottawa	30 590	30,7	5 610	18,8	24 980	33,4
Secteur de Gatineau	12 935	18,8	2 880	11,6	10 050	20,8
RMR de Kingston	5 385	31,8	980	18,9	4 405	34,6
RMR de Peterborough	4 210	32,4	705	16,3	3 505	35,7
RMR d'Oshawa	12 095	28,3	2 310	14,5	9 785	31,5
RMR de Hamilton	26 015	30,0	4 390	16,3	21 630	32,8
RMR de St. Catharines - Niagara	15 600	28,3	2 860	15,0	12 740	31,2
RMR de Kitchener	15 720	25,5	2 955	9,0	12 770	29,3
RMR de Brantford	4 810	31,0	945	16,9	3 865	34,4
RMR de Guelph	4 380	25,9	910	13,2	3 470	29,3
RMR de London	17 475	29,6	3 145	16,7	14 330	32,4
RMR de Windsor	12 570	31,7	2 225	21,3	10 345	33,9
RMR de Barrie	5 930	31,2	1 260	19,8	4 665	34,2
RMR de Greater Sudbury / Grand Sudbury	6 820	27,6	1 240	17,3	5 580	29,8
RMR de Thunder Bay	5 380	25,7	1 005	12,4	4 380	28,8
RMR de Winnipeg	28 705	29,1	4 855	18,5	23 845	31,3
RMR de Regina	8 705	27,4	1 565	13,7	7 140	30,3
RMR de Saskatoon	9 380	27,0	1 785	14,0	7 595	30,2
RMR de Kelowna	5 255	28,0	960	18,2	4 300	30,2
RMR d'Abbotsford	4 645	36,6	775	22,6	3 865	39,5
RMR de Victoria	11 900	28,1	2 420	18,0	9 475	30,7
Total - Toutes les AR du Canada	157 660	25,0	31 065	12,2	126 600	28,1
Canada hors RMR/AR	168 785	22,9	39 630	12,8	129 155	26,1

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas évaluer 100 %.

Annexe 3 Nombre de ménages et fréquence des besoins impérieux en matière de logement selon le niveau de scolarité et la situation d'emploi des ménages monoparentaux, Canada, 2006

	Toutes les ménages mono-parentaux	Répartition (%)	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)	Ménages mono-parentaux dont le chef est un homme	Répartition (%)	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)	Ménages mono-parentaux dont le chef est une femme	Répartition (%)	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement (%)
Total	1 113 400	100,0	27,2	217 595	100,0	15,2	895 805	100,0	30,2
Aucun certificat, diplôme ou grade	256 055	28,7	34,0	50 220	31,0	20,5	205 830	28,4	37,3
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	275 150	26,8	29,5	48 260	23,7	16,3	226 885	27,1	32,3
Diplôme ou certificat d'une école de métiers	139 100	12,5	27,4	41 390	15,3	12,3	97 710	12,2	33,7
Diplôme ou certificat d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	236 800	19,8	25,4	34 925	14,4	13,7	201 875	20,5	27,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	51 700	3,7	22,0	8 750	4,4	16,7	42 950	3,7	23,0
Certificat ou diplôme universitaire	154 595	8,5	16,6	34 045	11,2	10,9	120 555	8,1	18,2
Total	1 113 400	100,0	27,2	217 595	100,0	15,2	895 805	100,0	30,2
Inactif	327 810	38,9	36,0	48 280	33,4	22,9	279 530	39,5	38,2
Dans la population active	785 585	61,1	23,6	169 315	66,6	13,0	616 275	60,5	26,5
Sans emploi	55 585	15,3*	51,3	9 780	14,4*	32,6	45 805	15,4*	55,3
Avec un emploi	730 005	84,6*	21,5	159 535	85,5*	11,8	570 470	84,5*	24,2
Temps plein	603 935	64,7+	16,8	147 525	76,7+	9,8	456 410	63,0+	19,1
Temps partiel	108 255	28,8+	41,9	9 520	17,5+	34,9	98 735	30,4+	42,6

* pourcentage des ménages faisant partie de la population active

+ pourcentage des ménages avec un emploi

Le nombre de ménages privés dont le principal soutien a déclaré avoir un emploi n'égalera pas le nombre de ménages privés dont le principal soutien a déclaré occuper un poste à temps plein ou à temps partiel, à cause de l'inclusion des principaux soutiens de ménage qui étaient absents de leur travail durant la semaine ayant précédé le jour du recensement.

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement).

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas évaluer 100 %.

REMERCIEMENTS

La SCHL contribue au financement de la collecte de données sur le logement pour le Recensement du Canada et les enquêtes de Statistique Canada. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de l'organisme. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement exprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada auprès des bureaux régionaux de l'organisme, sur son site Web (www.statcan.gc.ca) ou encore par téléphone, en composant, sans frais, le 1-800-263-1136.

Pour obtenir davantage d'information au sujet des données sur le logement de la SCHL fondées sur les résultats des recensements, veuillez vous référer au *Logement au Canada en ligne* sur le site Web de la Société, www.schl.ca. Pour toute question concernant le présent document, pour formuler des observations à son égard ou pour suggérer des sujets de recherche, merci de bien vouloir nous contacter, soit par courriel, à l'adresse HiCO-LaCel@schl.ca, soit par la poste, à l'adresse suivante :

Politiques et recherche
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Auteur : Mariam Lankoandé

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent Point en recherche fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642

Télécopieur : 1-800-245-9274



Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.